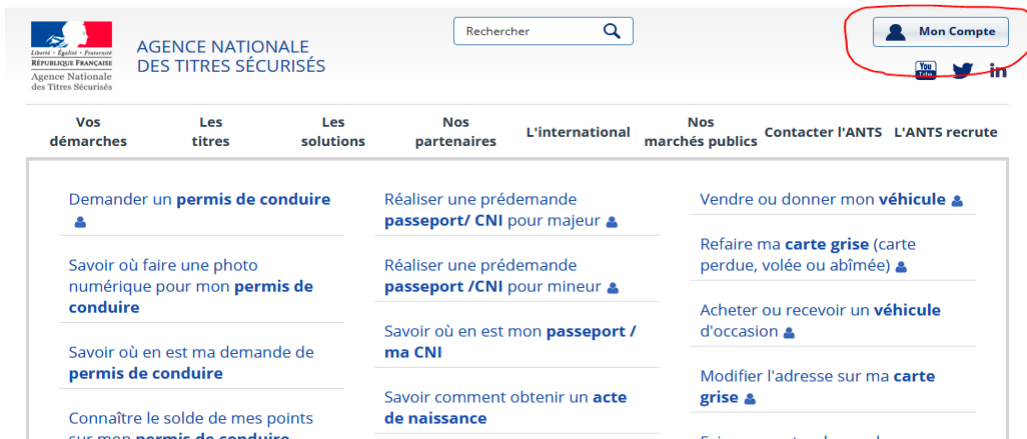


Création compte ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Rendez-vous sur le site ants.gouv.fr

Cliquez sur le bouton "Mon Compte" situé en haut à droite de l'entête du site



Vous accédez à la page « Je créé un compte »

Étape 1 : Créez votre profil "Particulier"

- Choisissez le profil " Particulier " parmi les choix de la liste déroulante
- Complétez les différents champs du formulaire d'inscription :
 - Nom de naissance
 - Prénom(s)
 - Adresse mél
 - Captcha

Validez les conditions d'utilisation générales

Étape 2 : Activez votre profil

Un courrier électronique intitulé "Site ANTS : confirmez votre compte" vous est envoyé.

Cliquer sur le lien présent dans ce mail.

Étape 3 : Complétez votre profil

En cliquant sur le lien présent dans le mél, vous arrivez sur la page "Vous y êtes presque".

Cette page vous permet de :

- définir vous-même votre mot de passe,
- renseigner votre civilité,
- renseigner votre réponse à une question secrète.

Vous êtes désormais connecté à votre espace et pouvez accéder à l'ensemble de nos services en ligne.

NB : En parallèle, un second mél vous aura été envoyé afin de vous communiquer votre identifiant, généré automatiquement.